



VILLE DE MAINTENON

PIECE N° 1 : ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

**Aménagement de sécurité
Rue du 1^{er} mai 1944
Rue Jean Moulin
Commune de Maintenon (28130)**

Date et heure limites de réception des offres :
Le 03 Juillet 2026 à 12h00

*Copie certifiée conforme à l'original délivré en unique
exemplaire pour être remis à l'établissement de crédit en
cas de cession ou de nantissement de créance consenti
conformément à la loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 modifiée,
facilitant le crédit aux entreprises,*

Mairie de Maintenon

7 Place Aristide Briand
28130 Maintenon
Tél. : 02.37.23.00.45

à Maintenon Le 28/07/2026



SOMMAIRE

1 - Contractants	3
2 - Prix	6
2.1 - Montant du marché	6
2.2 - Montant sous-traité	6
2.3 - Créance présentées en nantissement ou cession	7
3 - Délais	7
3.1 - Période de préparation	7
3.2 - Délais d'exécution	7
4 - Paiements	7

Copie certifiée conforme à l'original délivré en unique
exemplaire pour être remis à l'établissement de crédit en
cas de cession ou de nantissement de créance consenti
conformément à la loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 modifiée,
facilitant le crédit aux entreprises,

à Maintenon le 28/04/26



1 - Contractants

☒ **Je soussigné,** (Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique)

Nom : TOFFOLUTTI

Prénom : Vincent

Domicilié à :

☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

Domicilié à :

☒ Agissant pour le nom et le compte de la Société : TOFFOLUTTI S.A.S.

Ayant son siège social : 2, rue Rembrandt Bugatti 14370 MOULT-CHICHEBOVILLE Tél. : 02.31.23.62.29

Domiciliée à : Agence DREUX/CHARTRES Rue des Grands Bretons Z.A. de la Vallée du Saule 28170 TREMBLAY LES VILLAGES

N° d'identité SIRET : 321 814 881 00082

N° d'inscription SIREN : 321 814 881

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :
B 321 814 881 de CAEN

Code APE : 4312 A

☐ **Nous soussignés,** (Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement)

Cotraitant 1

Nom :

Prénom :

☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

Domicilié à :

☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société :

Domiciliée à :

N° d'identité SIRET :

N° d'inscription SIREN :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

Code APE :

Copie certifiée conforme à l'original délivré en unique
exemplaire pour être remis à l'établissement de crédit en
cas de cession ou de nantissement de créance consenti
conformément à la loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 modifiée,
facilitant le crédit aux entreprises,

à Maintenon le 28/07/26



☐ **Nous soussignés,** (Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement)

Cotraitant 2

Nom :

Prénom :

☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

Domicilié à :

☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société :

Domiciliée à :

N° d'identité SIRET :

N° d'inscription SIREN :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

Code APE :

☐ **Nous soussignés,** (Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement)

Cotraitant 3

Nom :

Prénom :

☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

Domicilié à :

☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société :

Domiciliée à :

N° d'identité SIRET :

N° d'inscription SIREN :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

Code APE :

Copie certifiée conforme à l'original délivré en unique
exemplaire pour être remis à l'établissement de crédit en
cas de cession ou de nantissement de créance consenti
conformément à la loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 modifiée,
facilitant le crédit aux entreprises,

à Maintenon le 28/07/2016



Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement solidaire

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières, pièce n°2 du présent dossier et des documents qui y sont mentionnés.
 - Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés au Code de la Commande Publique
- ☐ Nous nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés solidaires, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'entreprise

est désignée mandataire des entrepreneurs groupés solidaires.

L'offre ainsi présentée ne nous lie que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation et rappelée en page de garde du Cahier des clauses administratives particulières.

☐ Refusons de percevoir l'avance forfaitaire

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement conjoint

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières, pièce n°2 du présent dossier et des documents qui y sont mentionnés.
 - Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés au Code de la Commande Publique
- ☐ Nous nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés conjoints, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'entreprise

est désignée mandataire des entrepreneurs groupés conjoints.

L'offre ainsi présentée ne nous lie que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation et rappelée en page de garde du Cahier des clauses administratives particulières.

☐ Refusons de percevoir l'avance forfaitaire

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que titulaire unique

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières, pièce n°2 du présent dossier et des documents qui y sont mentionnés.
- Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés au Code de la Commande Publique

☒ Je m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation et rappelée en page de garde du Cahier des clauses administratives particulières.

☒ Refuse de percevoir l'avance forfaitaire

Copie certifiée conforme à l'original délivré en unique
exemplaire pour être remis à l'établissement de crédit en
cas de cessation ou de nantissement de créance consenti
conformément à la loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 modifiée,
facilitant le crédit aux entreprises.

à Maintenon le 28/04/26



2 - Prix
2.1 - Montant du marché

copie certifiée conforme à l'original délivré en unique
exemplaire pour être remis à l'établissement de crédit en
vue de cession ou de nantissement de créance consenti
conformément à la loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 modifiée,
facilitant le crédit aux entreprises,

à Maintenon le 28/07/16

[Signature]



Tranche 1 : Rue du 1^{er} mai 1944

L'évaluation des prestations telle qu'elle résulte du Cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire est :

Montant en € HT	71 072,62
Montant TVA en € au taux de : 20 %	14 214,52
Montant TTC en €	85 287,14
Montant (TTC) arrêté en lettres à :	

QUATRE-VINGT-CINQ MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-SEPT EUROS ET QUATORZE CENTS

Tranche 2 : Rue du Jean Moulin

L'évaluation des prestations telle qu'elle résulte du Cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire est :

Montant en € HT	67 827,38
Montant TVA en € au taux de : 20 %	13 565,48
Montant TTC en €	81 392,86
Montant (TTC) arrêté en lettres à :	

QUATRE-VINGT-UN MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-DOUZE EUROS ET QUATRE-VINGT-SIX CENTS

2.2 - Montant sous-traité

Les annexes au présent acte d'engagement référencées ci-dessous, indiquent la nature et le montant des prestations envisagées d'être exécutées par des sous-traitants payés directement ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Références des annexes au présent document relatives à la sous-traitance :

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total de ces prestations proposées à la sous-traitance conformément à ces annexes est de :

Montant hors TVA

.....

Montant (HT) arrêté en lettres à :

.....
.....
.....

Copie certifiée conforme à l'original délivré en unique exemplaire pour être joint à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément à la loi n° 81-1 du 2 janvier 1991 modifiée, facilitant le crédit aux entreprises.

2.3 - Créance présentée en nantissement ou cession

à Maintenon le 18/07/16



	TTC (€) (en chiffres)
	TTC (€) (en lettres)

3 - Délais

3.1 - Période de préparation

Il est prévu une période de préparation. Cette période de préparation n'est pas incluse dans le délai d'exécution précisé ci-après.

La durée de la période de préparation est de 1 mois.

3.2 - Délais d'exécution

Les délais d'exécution sont les suivants :

	Délai plafond	Délai proposé par le candidat
Tranche 1	4 semaines	Conformément au planning joint, réalisation des 2 tranches en 6,5 semaines y compris période de dégraissage des enrobés
Tranche 2	4 semaines	

Le délai d'exécution commencera à courir à compter du lendemain de la date de réception de l'ordre de service qui prescrira de commencer les prestations du présent marché.

4 - Paiements

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées dans le Cahier des clauses administratives particulières.

☒ Prestataire unique		Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique	
Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :			
Compte ouvert à l'organisme bancaire :	BTP BANQUE		
A :	CAEN		
Au nom de :	TOFFOLUTTI		
Sous le numéro :	08015449702	Code guichet	10000
Code banque :	30258	Clé	84
(joindre un RIB ou RIP)			

☒ Groupement conjoint	Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement conjoint
Cotraitant 1 : Répartition des paiements :	
Cotraitant 2 : Répartition des paiements :	
☒ Groupement solidaire	Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement solidaire
☐ Paiement des sommes sur un compte unique. Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.	
☐ Paiement des sommes sur des comptes séparés Les paiements seront effectués suivants les modalités définies ci-après :	
Cotraitant 1 : Répartition des paiements :	
Cotraitant 2 : Répartition des paiements :	

Copie certifiée conforme à l'original délivré en unique
exemplaire pour être remis à l'établissement de crédit en
cas de cession ou de nantissement de créance consenti
conformément à la loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 modifiée,
facilitant le crédit aux entreprises,

à Maintenon le 28/07/26



Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes suivants :

Cotraitant 1 :		
Compte ouvert à l'organisme bancaire :		
A :		
Au nom de :		
Sous le numéro :		
Code banque :		
(joindre un RIB ou RIP)		
Code guichet		Clé
Cotraitant 2 :		
Compte ouvert à l'organisme bancaire :		
A :		
Au nom de :		
Sous le numéro :		
Code banque :		
(joindre un RIB ou RIP)		
Code guichet		Clé

Toutefois, Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux

Copie certifiée conforme à l'original délivré en unique
exemplaire pour être remis à l'établissement de crédit en
cas de cession ou de nantissement de créance consenti
conformément à la loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 modifiée,
facilitant le crédit aux entreprises,

à Maintenon le 28/07/26

[Signature]



Fait en un seul original

à : TREMBLAY LES VILLAGES

le : 03 juillet 2026

Signature(s) du/des prestataire(s) :

Vincent
TOFFOLUTTI

Signature numérique
de Vincent TOFFOLUTTI
Date : 2026.07.03
09:57:36 +02'00'

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le représentant du pouvoir adjudicateur

A : le :

Contrôle de légalité

Le représentant du pouvoir adjudicateur certifie que le présent marché a été reçu par le représentant de l'Etat le :

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

☐ Le prestataire.

☐ Le mandataire du groupement.

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le :

☐ Par le prestataire.

☐ Par Le mandataire du groupement destinataire.

Pour Le représentant du pouvoir adjudicateur,

A : le : (date d'apposition de la signature ci-après)

Copie certifiée conforme à l'original délivré en unique
exemplaire pour être remis à l'établissement de crédit en
cas de non paiement ou de nantissement de créance consenti
conformément à l'article 81-1 du 2 janvier 1981 modifiée,
facilitant le crédit aux entreprises.

à Maintenon le 18/07/26

